

Acte n°2023-05

Le Conseil Académique plénier, en sa séance du 17 avril 2023, sous la présidence de Marie-Karine LHOMME, Vice-Présidente en charge de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par la Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021 ;

Vu la présentation en séance relative aux Modules Transversaux et Innovants de Formation (MOTIFs),

Le quorum ayant été constaté en début de séance (34 membres présents et représentés).

Est informé de :

OBJET : Bilan des MOTIFs 2022-2023

Une présentation des MOTIFs a été exposée en séance par Madame Julia BONACCORSI et Madame Hélène CHAUVEAU, afin d'établir le bilan de la première année de mise en place de ces Modules Transversaux et Innovants de Formation (MOTIF).

En effet, ces modules de formation pluridisciplinaires à vocation transversale sont centrés sur la recherche (« *formation à et par la recherche* »). Ils ont été proposés par 8 pôles de spécialité de l'établissement ainsi que par 2 chaires partenariales. L'objectif premier de ce dispositif était de décroisonner les filières, en leur apportant une réflexivité théorique, critique et pratique.

Ces MOTIFs ont donc été prévus dans les maquettes de 38 masters, au sein de 8 composantes, en tant qu'unité d'enseignement transversal ou d'ouverture, avec un volume horaire de 25 h en moyenne (1 MOTIF valant 3 ECTS).

L'accessibilité au plus grand nombre est également l'un des objectifs de ce dispositif, puisqu'aucun prérequis de connaissance n'est exigé. De plus, ces MOTIFs sont ouverts aux étudiants de Master et étudiants en mobilité internationale.

Quant au bilan de la première année de mise en place des MOTIFs, près de 300 étudiants s'y sont inscrits parmi ceux proposés par les différents pôles et chaires, ce qui constitue un début très encourageant.

Toutefois, dans un souci d'amélioration, les différents acteurs ont pu mettre l'accent sur les points d'amélioration. Il ressort notamment un problème de clarté et d'accès à l'information au sujet des MOTIFs, ou encore un problème de petits effectifs freinant une dynamique collective. Pour pallier à cela, des préconisations ont été établies, notamment dans le domaine de la communication (passage dans les amphithéâtres à la rentrée 2023-2024), ou encore en ce qui concerne l'inscription (clarification des Masters ayant accès ou non aux MOTIFs). Par ailleurs, outre les points d'amélioration, de nouveaux MOTIFs ont été votés en CFVU du 24 mars 2023, pour l'année 2023-2024.

Une présentation détaillée des 16 MOTIFs proposés pour l'année 2022-2023 a également été mise à disposition des membres du Conseil Académique en amont de la séance.

Fait à Lyon, le 18 avril 2023,

La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER